LES ACCIDENTS DE LA ROUTE

UN CYCLISTE RENVERSÉ ET TUÉ PAR UNE AUTO, A ARMENTIÈRES

Hier vers 13 h. 15, Mlles Yvonne et Marthe Dumetz quittaient leur domicile, rue de Flandre à *Armentières*, en auto, pour se rendre à *Steenwerck*. Elles passèrent par la Grand Place, la rue de Lille et la rue Nationale. Arrivées dans cette rue, elles remarquèrent un cycliste qui roulait à une certaine distance devant la voiture en tenant bien sa droite. Mlle Yvonne Dumetz, qui conduisait, déclare avoir actionné fréquemment son klaxon et un témoin confirme ce renseignement.

Sur le trottoir, l'auto de Mlle DUMETZ, et sur la chaussée le vélo du malheureux cycliste pendant la visite du Parquet.

L'accident

Après avoir suivi le cycliste sur une distance de 150 mètres environ, elle se décida à le doubler en arrivant au carrefour de la rue Sadi-Carnot, près de l'ancienne poste. A ce moment, le cycliste vira à gauche pour prendre la rue Sadi-Carnot. Le vélo semble avoir été accroché à la poignée droite de l'auto, qui porte des traces de choc. Le cycliste fut violemment projeté sur la chaussée où il resta inanimé, pendant que l'auto continuait sa route vers la gauche, montait sur le trottoir de gauche pour aller buter sur le mur de la Banque Régionale du Nord. Des passants ramassèrent le blessé et le transportèrent au café du Commerce, en face. Le docteur Desoutter, qui demeure à proximité, arriva de suite, mais tous ses soins furent inutiles, car le cycliste expira quelques minutes après. Il portait une grave blessure derrière la tête.

Il s'agissait de M. Wyckaert Léon, 62 ans, demeurant rue du Travail, 60, Il se rendait à son travail à la Filature Dufour où il était conducteur d'auto.

D'où venait le cycliste

Détail curieux : il y a trois témoins qui affirment que le cycliste venait de la place de la République et suivait la rue Sadi-Carnot en direction de la mairie. Cette version est en contradiction avec les déclarations de Mlles Dumetz, qui affirment que le cycliste les précédait dans la rue Nationale. En outre, la déclaration des trois témoins rend inexplicable le choc sur la poignée droite de l'auto et ne concorde pas avec le chemin que suivait la victime pour se rendre à son travail.

L'enquête se poursuivra pour élucider ce point.

Descente du Parquet

Le Parquet est descendu sur les lieux à 16 heures. Il était composé de M. Perret, juge d'instruction ; M. Bornay, substitut et M. Brierre, greffier. M. Brun, commissaire de police, donna connaissance des conditions dans lesquelles l'accident s'est produit. Le Parquet s'est ensuite rendu chez Mlles Dumetz, rue de Flandre, pour les interroger. Ajoutons que Mlle Yvonne Dumetz, qui conduisait la voiture, est blessée au pied et sa sœur à la figure, par des éclats de verre qui a été brisé au moment du choc de la voiture sur le mur.

L'autopsie de la victime sera faite aujourd'hui, à la morgue.

UN NOUVEAU SCANDALE de corruption a éclaté en Belgique

Sept arrestations opérées, parmi lesquelles celles du directeur du Bureau des Grâces, au ministère de la Justice ; du secrétaire-adjoint du Parquet général et celle d'un ancien aumônier militaire connu dans le Nord et qui fut expulsé de France

(DE NOTRE RÉDACTION BELGE)

Il y a quelque temps, le Parquet de Bruxelles apprenait qu'il existait au Café du Nord, rue du Marché, une officine de consultations à laquelle s'adressaient les personnes qui avaient introduit des recours en grâces, des demandes de libération conditionnelle, des commutations de peine, des demandes de sursis d'exécution de peine ou de commutation. Ce cabaret était tenu par une nommée Anne Moureau, née en 1885.

L'ex-aumônier militaire

L'affaire était organisée en corrélation avec un ancien religieux qui portait encore un habit se rapprochant de celui des vicaires en voyage, c'est-à-dire une redingote, genre soutane, avec double col. Cet ex-religieux n'était autre que Georges Vereegken, né à Nieuport en 1887, habitant à Courtrai. Il avait été aumônier militaire pendant la guerre et cette mention figure encore sur toutes ses cartes de visite. Il avait fait parler de lui l'an dernier déjà. Il s'était mêlé à l'agitation des syndicats chrétiens dans le Nord de la France, lors de la grève des textiles, notamment dans la région de Valenciennes, et il avait été expulsé par le gouvernement français.

Depuis, il s'était établi agent d'affaires à Bruxelles et à Courtrai. Il habitait cette dernière ville avec une servante et faisait le voyage de Bruxelles quatre fois par semaine.

L'an dernier, il avait eu dans le Courtraisis des démêlés avec les organisations syndicales et il avait publié des écrits violents contre les évêques. Ces derniers temps, on avait remarqué sa présence fréquente dans de nombreux bureaux ministériels et principalement au ministère de la Justice. La femme Moureau avait mis à sa disposition une chambre au premier étage de sa maison et les clients défilaient sans cesse dans la salle de consommations. C'était un double profit.

Les démarches de l'aumônier auprès de deux fonctionnaires

Les démarches de Vereegken, parfois accompagné de la femme Moureau, se multipliaient dans les cabinets de certains fonctionnaires qui avaient dans leurs attributions l'examen des recours en grâce. De même, on vit Vereegken parfois au Palais de Justice, dans le cabinet d'un secrétaire adjoint du Parquet général qui avait dans ses attributions l'exécution des peines prononcées par la Cour d'appel. Celui-ci était M. Devylder, né à Bruxelles en 1885. Les deux fonctionnaires que Vereegken vovait fréquemment étaient Gabriel Van Egeren, né à Bruges en 1884 et sous-directeur au ministère de la justice et directeur du bureau des grâces, et Alphonse Van Hecke, né à Ecloo, et sous-chef de bureau au ministère de la justice également.

Le procureur du roi et le juge d'instruction ont instruit cette délicate affaire.

Sept arrestations

Le magistrat instructeur a prié son collègue de Courtrai, le juge Mostaert, de procéder à une perquisition au domicile de Vereegken et, éventuellement, à son arrestation. Entre-temps, on apprit que celui-ci se trouvait à Bruxelles. On signala sa présence dans une succursale de son officine où il se rendait.

Hier, vers 18 h., rue des Charbonniers, au Café du Nord, on trouva plusieurs clients, notamment André Mazzonne, né à Paris en 1873 et expulsé de Belgique. Vereegken avait fait des démarches pour qu'il soit sursis à son expulsion. Mazzonne fut écroué à la disposition du procureur du roi et le Parquet saisit dans la chambre de Vereegken un monceau de documents qui vont être soigneusement examinés.

Vereegken se présenta à ce moment au Café du Nord où il fut immédiatement arrêté.

Le Parquet fit aussi une perquisition dans une succursale du Café du Nord et il arrêta un nommé Félix Versaille, tenancier du café, et M. Gaston Hendrickx, qui servait d'intermédiaire entre la bande, Vereegken et les fonctionnaires.

M. Devylder, arrêté, a avoué avoir reçu des dons pour certaines affaires qu'il avait traitées. En conséquence, le Parquet a arrêté le directeur du bureau des grâces, le secrétaire adjoint du Parquet général, Vereegken, la cabaretière, M. Versaille, M. Hendrickx et Van Hecke.

L'enquête s'est poursuivie à Courtrai et on a appris que la bande Vereegken avait exigé de la famille Pollet une somme de 2.000 francs pour la libération du détenu, mais Pollet n'avait pas été libéré.

Quand Vereegken était à Mouscron

C'est depuis l'affaire Hanau que les pratiques de l'ex-prêtre Vereeegken sont devenues de notoriété publique. Il s'était fixé à Mouscron d'abord, après avoir été expulsé de France, et il avait pris la direction du mouvement des syndicats chrétiens. Dans la suite, il alla habiter Courtrai où il se fit construire une magnifique maison avec chapelle privée. Là aussi, il s'occupa activement du mouvement syndical des démocrates chrétiens flamingants, des anciens partisans de l'abbé Daems. Ces syndicats ont fait faillite et un jour Vereegken menaça même de son revolver une malheureuse femme qui venait réclamer son dû. Ces temps derniers, Vereegken recevait, chez lui surtout, beaucoup de femmes et de nombreuses visites.

Ce nouveau scandale a provoqué à Bruxelles et dans les environs de Courtrai et Mouscron une profonde émotion.

Vous ne jetteriez pas, sans la lire, une lettre qui vous a été adressée !

Dans ce journal, vous devez donc lire les annonces, grandes ou petites, avec le même soin que les informations.

Nos annonces vous signalent chaque jour ce que vous pouvez acheter de nouveau, intéressant, avantageux.

C'est une source de renseignements que vous ne devez négliger.

DIX-SEPT VIEILLARDS TOTALISENT 1.446 ANS PRÈS DE SOUASTRE

Situé dans le canton de Pas-en-Artois, qui passe pour être une petite Suisse, le charmant village de Souastre, qui ne compte que 400 âmes environ, paraît être un pays où on ne meurt pas.

Près de l'église il y a bien un petit cimetière mais les habitants tardent, grâce à Dieu, et heureusement pour eux, à s'y installer définitivement.

C'est que dans le calme champêtre de ce coin rêvé, loin des plaisirs de ce monde, la vie est facile et agréable. « On y est si bien, nous disait un vaillant octogénaire, qu'on n'a pas du tout envie de s'en aller ».

En effet, dans ce village distant de neuf kilomètres de la gare de chemin de fer de Saulty l'Arbret, et de 24 kilomètres de la capitale de l'Artois, il y a 17 vieillards octogénaires qui totalisent 1.446 années de présence au la terre.

On pensait que le record de longévité détenu par le village de Chenay-le-Châtel (Saône-et-Loire), commune de 900 habitants, comptant 17 octogénaires réunissant 1.425 année, ne pouvait être battu. C'est fait, Souastre est recordman, peut-on dire, de la longue vie.

Voici la liste des octogénaires et nonagénaires de ce petit village artésien : Le plus ancien est M. Auguste Choquet, qui a 92 ans ; puis viennent Mme Vve Caron Irma, 90 ans ; M. Alfred Noiret, 90 ans ; Mme Alfred Noiret, 90 ans ; M. Auguste Lamarre, 90 ans ; Mme Vve Culsinier Elisabeth, 87 ans ; Mme Vve Flécheile Léontine, 86 ans ; Mme Vve Demailly Célina, 86 ans ; M. François Druet, 85 ans ; M. Léopold Noiret, 83 ans ; M. Camille Noiret, 81 ans ; Mme Vve Culsinier Elisabeth, 81 ans ; Mme Elodie Choquet, 81 ans ; Mme Vve Choquet-Thiéry, 81 ans ; Mme Vve Léontine Dignoire, 81 ans ; Mme Elise Dirult, 81 ans et M. Alphonse Delzenne, 81 ans.

N'est-ce pas tout simplement magnifique ?

Que ceux qui ne sont pas pressés de mourir aillent à Souastre et demain il y aura du monde dans ce pays qui n'en demande certes pas tant. A. T.

COUR D'APPEL DE DOUAI

Une indélicate commerçante à Douai

La femme Marie-Rose Truquet, ancienne commerçante, à Douai, actuellement domiciliée à Dunkerque avait fait l'objet de poursuites dans deux affaires d'abus de confiance.

La Cour, après plaidoirie de Me Morel octroie à la peu scrupuleuse Marie-Rose Truquet, deux condamnations, l'une à 3 mois et 1 jour de prison ; l'autre à 3 mois de prison. La confusion des deux peines est prononcée.

Un accidenté mal inspiré

Un ouvrier du nom de Delannoy avait été blessé grièvement alors qu'il s'employait sur les anciens champs de bataille à la récupération illicite des vieilles ferrailles de guerre.

Il en résulta pour lui une incapacité de travail de 35 %, mais le ministère des Pensions se refusa à l'indemniser en raison des circonstances suspectes de l'accident.

A quelque temps de là, Delannoy, qui jouait de malheur, fut renversé à Calais par l'auto de M. Jean Pichon.

C'est alors qu'il imagina de mettre sur le compte de l'accident l'infirmité dont précédemment il avait été atteint.

Mais une contre-expertise dévoila la supercherie et Delannoy qui réclamait 50.000 fr. de dommages-intérêts se vit allouer seulement par le tribunal de Boulogne, le paiement de ses salaires perdus, soit au total 2.127 francs.

En appel, Delannoy n'a pas été plus heureux, car après plaidoiries de Me Reisenthel et Minet, **la Cour confirme le jugement d'instance.**

Blessé par une porte d'autobus à Roubaix

Un cycliste, M. Pers, longeait rue Descats, à Roubaix, l'autobus piloté par M. Derudder.

Brusquement, une portière du véhicule s'ouvrit qui blessa M. Pers.

Le tribunal de Lille jugea que le conducteur de l'autobus était seul responsable de l'accident.

La Cour, elle, estime que le cycliste a aussi une part de responsabilité qu'elle évalue à un tiers ; les deux autres tiers restant à la charge de M. Derudder.

Abus de confiance à Lille

Poursuivi pour abus de confiance, Fernand Boutté, de Marquette, fut condamné par le tribunal correctionnel de Lille, à trois mois de prison. Il avait détourné à son profit un poste de T. S. F.

Après plaidoirie de Me Brackers d'Hugo, la **Cour confirme la décision des premiers juges.**

La contrebande

Damas Lecocq, poursuivi pour contrebande à Neufmesnil, devant le Tribunal Correctionnel d'Avesnes fut condamné à un mois de prison et 500 francs d'amende.

La Cour confirme la décision des premiers juges.

***

Un autre fraudeur surpris à Onnaing, Henri Drumont avait été condamné par le Tribunal de Valenciennes à 2 mois de prison et 100 francs d'amende.

Le jugement est également confirmé.

Des marchands de bestiaux peu commodes près d'Arras

Louis et Victor Honoré, marchands de bestiaux s'étant pris de discussion avec M. Evrard, perdirent toute patience et employèrent des arguments frappants. Ils tapèrent sur leur contradicteur comme sur leurs bestiaux.

Le Tribunal d'Arras les condamna chacun à 100 francs d'amende.

L'affaire venue en appel a commencé hier. Les débats se poursuivront vendredi prochain.

Les exigences d'une épouse bafouée à Arras

Son mari ayant été surpris en flagrant délit de trop bonne fortune, Mme L..., intenta non seulement une action en divorce, mais réclama en même temps une indemnité de 200.000 francs.

Le Tribunal d'Arras lui accorda seulement 10.000 francs.

La Cour, à son tour est appelée à donner son avis sur ce cas assez particulier de procédure.

Après plaidoirie de Me Gerbert pour M. L... et de Me Lemelle pour la dame M... **La Cour réduit encore la première indemnité à 500 francs.**

Elle maintient l'amende de 50 fr. infligée à la première instance et à sa complice, Mlle R...

LA DOULOUREUSE ODYSSÉE D'UN MUTILÉ DE GUERRE ORIGINAIRE D'AVION

M. Maerten Paul, 38 ans, père de famille de neuf enfants en-dessous de 13 ans, demeurant boulevard Paul-Courtin, à Avion, est un grand mutilé de guerre à 100 %. Il fut pendant la tourmente, fortement commotionné et enfermé dans un tank qu'il conduisait.

Cela devait lui provoquer certains troubles souvent répétés.

Il y a quelques années, il quitta Avion où il exerçait la profession de cultivateur, pour se rendre dans la Vienne exploiter une ferme. Un jour il disparut. Il se rendit à pied à Paris, chez son capitaine de guerre. Ce dernier, constatant son état, le fit interner. Il fut toujours très calme, et il y a un an, il était rendu à sa famille. Tout allait pour le mieux. Il prenait un soin jaloux de sa femme, qui de nouveau va être mère, et de ses neuf enfants.

Subitement, il y a deux jours, il disparut à nouveau en partant à bicyclette. Il a envoyé deux lettres à des voisins, mais il ne donne pas d'adresse. Les cachets de la poste, prouvent que les lettres ont été envoyées de la Somme. Il est parti avec 10 francs seulement. Il se plaint dans ses lettres, d'être malade : il croit qu'il ne guérira pas, etc.

En attendant, une femme, neuf enfants et le vieux père de M. Maerten, sont dans le désespoir.

On croit que le malheureux mutilé va se rendre à nouveau chez son capitaine de guerre, à Paris.

Roubaix

Bureaux : 45, rue de la Gare (Tél. 351-17) — Dépôt de vente : 78, Grande-Rue

LA CHAMBRE DE COMMERCE s'oppose à toute augmentation douanière des corps gras

La Chambre de Commerce de Roubaix étudiant une nouvelle demande de protection des graines oléagineuses et des corps gras, a adopté le vœu suivant : considérant que :

1. La loi du 9 août 1933 n'a pas encore une durée d'application suffisante pour qu'on puisse juger de son efficacité réelle ;

2. Toute augmentation de protection douanière nous suscite de la part des pays étrangers visés des représailles, qui aggravent la tension économique dont meurent notre commerce et notre industrie ;

3. Le principe de la libre entrée des matières premières nécessaires à nos industries doit être maintenu dans toute la mesure du possible.

4. L'augmentation des droits de douane sur les oléagineux et les corps gras contribue à l'augmentation du coût de la vie et augmente les prix de revient de toutes nos industries, en favorisant leurs concurrents étrangers.

5. Il serait inadmissible que se puissent cumuler les droits existants avec les contingentements, les licences d'importation, voire peut-être la mise aux enchères de ces dernières.

6. Les intérêts des agriculteurs coloniaux sont étroitement solidaires de ceux des industriels de la métropole et que, par conséquent, défendre ces dernières, c'est travailler pour eux-mêmes.

La Chambre de Commerce de Roubaix se déclare énergiquement opposée à toute augmentation de la protection douanière des graines oléagineuses et des corps gras sous quelque forme que ce soit.

Halle Filpo 1/2 Ke délicieux gruyère 6 fr.

LA GRANDE SEMAINE COMMERCIALE DU CENTRE

Aujourd'hui commence la grande semaine commerciale du Centre : les ventes de saison sont terminées, les fêtes se sont succédées ramenant à chaque commerce une clientèle assidue et fidèle ; les derniers échos s'en sont à peine tus que les commerçants du Centre nous invitent à vider leurs magasins des coupes, fin de série, qui leur restent inévitablement après chaque saison.

C'est une véritable braderie qui va durer 8 jours dans tous les magasins et dont tous voudront profiter.

Chez DUBRUNFAUT, 30, rue Pauvrée

4 qualités de SHIRTING

à partir de 1 fr. 80 le mètre

Descentes de Lit à partir de 6 fr. 50

TISSUS d'AMEUBLEMENT

COUPONS ÉTRENNE

pour tout achat à partir de 20 francs

Ce soir, le général PÉTIN présidera le bal annuel du Cercle Militaire

C'est à un véritable gala que le Cercle Militaire de Roubaix et la société d'Entr'aide de la Légion d'honneur convient ce soir leurs amis.

Autour du général Pétin, commandant la 1re région, des généraux de division Condé et Beker, les généraux de brigade de Metz et Bossu, se trouveront de nombreux officiers de l'armée active et de la réserve appartenant aux Cercles de Roubaix, Lille, Halluin et Tourcoing ; les Présidents du Tribunal et de la Chambre de Commerce de Roubaix y seront accompagnés de nombreux représentants du Commerce et de l'Industrie.

Les portes seront ouvertes à 21 h. ; les orchestres commenceront à jouer à 21 h. 15.

Il est encore possible de se procurer des cartes en s'adressant au capitaine Jean Desruelles, 72, rue de la Gare, ou au Cercle de l'Industrie, 7, Grande Rue, ou encore ce soir à l'entrée des salons.

Le Président recommande aux officiers de se mettre autant que possible en tenue pour recevoir les Officiers généraux, qui vont annoncer leur visite, particulièrement M. le général Pétin, commandant la 1re région, qui vient d'être promu grand Officier de la Légion d'honneur.

— LILLE —

L'HARMONIE EXCELSIOR FERA SES DÉBUTS A

LA BOURSE

le Samedi 6 Janvier.

Cette nouvelle Harmonie Lilloise dont on dit le plus grand bien, se fera entendre à 21 heures, à la Brasserie de la Bourse, avec un très beau programme. Plusieurs prix du Conservatoire. Collaboration de la Lyre Amicale de Vauban. Direction E. PRUVOST. Prix ordinaire des consommations.

ADIEU ! MA PETITE REINE

C'est ce que peut dire M. Georges Janssens, 26 ans, ouvrier imprimeur, domicilié 150, rue du Mont-à-Leux, à Mouscron (Belgique), qui a eu la désagréable surprise de constater la disparition de sa bicyclette qu'il avait momentanément abandonnée contre la façade de l'estaminet Heuls, rue de la Vigne.

Personne n'ayant pu lui donner la moindre indication permettant de se lancer sur la trace du voleur, il se vit dans l'obligation de déposer une plainte entre les mains de M. Denelle, commissaire de police du 4e arrondissement. Une enquête est ouverte et le service de la sûreté a été chargé de rechercher le décanier.

EXTRACTION sans piqûre et sans douleur au Protoxyde d'Azote par le « NOVOL »

Clinique Dentaire MOUSSALLI

93, rue du Collège, 93 — ROUBAIX

L'UNION ROUBAISIENNE DES SPORTS ATHLETIQUES ET L'ŒUVRE DU TIMBRE ANTITUBERCULEUX

Nous apprenons que dimanche 7 janvier, dans l'après-midi, aura lieu un gala de poids et haltères au profit de l'Œuvre du Timbre Antituberculeux.

Cette compétition au cours de laquelle se mesureront des champions belges et français aura lieu au siège de l'Union Roubaisienne des Sports Athlétiques, 22, rue Jeanne d'Arc.

Les amateurs félicitent vivement le comité, ainsi que les membres de ce groupement pour leur idée généreuse en faveur de l'œuvre dont il s'agit.

Occasions MEUBLES

SALON L. XV, pur style 450 fr.

BUREAU MINISTRE double face

Chaise-Longue — Balatum (coupes)

Pendule en pied, Table, Berceau Alsacien, Grand Buffet, Lit bois.

SALON anglais

179, rue de Lannoy — ROUBAIX

LA LAINE PEIGNÉE A ROUBAIX-TOURCOING

Depuis quelque temps on constate une hausse constante du prix de la laine et, il va sans dire, que la laine peignée suit la même ascension. C'est d'ailleurs ce qui est confirmé par le marché à terme des laines peignées de Roubaix-Tourcoing qui accusait, ces jours derniers, le cours de 29 fr. 60. On enregistre une hausse de 20 % sur le cours d'il y a deux mois qui s'élevait à 24 fr. 40. On ne sait à quoi attribuer cette forte différence en un si court délai, surtout en cette période de calme dans les affaires, et les bruits les plus divers sont colportés dans le grand centre industriel de Roubaix-Tourcoing : craintes d'inflation, diminution de la production en Australie, mortalité de moutons au Cap, etc...

Cette hausse subite et persistante, fut la cause qu'un certain regain d'activité constaté en fin de l'année dernière. Les achats furent beaucoup plus importants que ceux des semaines précédentes, ce qui laisse croire que les intéressés n'attachaient que peu d'importance à ce mouvement de hausse qu'ils ne supposaient que momentané.

On enregistre également une augmentation du stock de laines peignées dans les établissements de Roubaix-Tourcoing. Le chiffre global était de 15.677.403 kilos en fin décembre écoulé, se répartissant comme suit : laine mérinos, 6.396.709 kil.; croisés, 9.280.694 kilos, soit en augmentation de 245.000 kilos sur le chiffre de fin novembre. On suppose, qu'en fin janvier, les stocks auront sensiblement diminué.

— LILLE —

LA BOURSE

Prochainement TAVERNE FRANCO-BELGE. Cuisine très soignée. — Repas 12, 15 et 20 fr. Bières Spalt, Munich et Perle EXCELSIOR

La fin du conflit de la « Filature Roubaisienne »

Nous avons annoncé qu'un conflit avait éclaté à la « Filature Roubaisienne », 90, rue du Collège, à Roubaix par suite d'une diminution de salaires de 10 pour cent que la direction voulait imposer à son personnel, pour parer à des difficultés d'ordre financier. Cette firme, qui n'est pas attachée au Consortium de l'Industrie Textile de de Roubaix-Tourcoing, payait encore les plus hauts salaires des établissements de la région, mais la situation actuelle mit les administrateurs dans l'obligation d'abaisser le taux horaire.

Cette diminution fut acceptée par le personnel du retordage, mais celui de la filature proprement dite, refusa toutes propositions et mardi dernier, à l'heure de l'ouverture des portes, après l'inventaire de fin d'année, personne ne se présenta. Donc, seul le retordage « tourna » et les ouvriers de la filature se mirent en grève.

Néanmoins, des pourparlers furent engagés entre la direction et les travailleurs. Après examen de la situation ces derniers ont consenti, hier soir, à accepter la diminution imposée et ont décidé de reprendre le travail ce matin comme de coutume. — Toutefois, le salaire des raitacheurs ne sera touché que sur la base de 8 pour cent, après accord complet sur ce point.

NOMINATIONS

Par arrêtés préfectoraux des 22 et 27 décembre 1933, sont nommés membres de la commission administrative :

1e De la Caisse de Crédit municipal de Roubaix : MM. Gahide et Noblet (jusqu'au 31 décembre 1936) ;

2e Des Hospices : M. Fontoise Adonis (jusqu'au 31 décembre 1937) ;

3e Du Bureau de Bienfaisance : M. Fourgous Maurice (jusqu'au 31 décembre 1937).

— LILLE —

TAVERNE EXCELSIOR

Plat du Jour exquis.

Siège de l'Olympique Lillois.

Bières Spalt, Munich et Perle EXCELSIOR.

LE VIEUX MARCHAND DE « MOURON » EST MORT

Qui ne se souvient, en notre ville, de ce petit vieillard voûté et marchant avec une certaine difficulté, qui déambulait par les rues en portant sous le bras un vaste panier contenant des bottes de cresson et de « mouron pour les petits oiseaux ». Sa voix aigrelette annonçait son arrivée et, en toute saison, le marchand ambulant ne cessait son commerce de verdure ultra-fraîche, plaisant tant aux ménagères ainsi qu'aux oiseaux retenus captifs derrière les barres d'une cage. Il s'occupait également de la vente de champignons, mais cette spécialité ne durait qu'un très court passage, en septembre-octobre.

Pourtant, ce petit bonhomme à l'abord sympathique et aimant à « tailler une bavette » gagnait honorablement sa vie et à l'argent qu'il parvenait à obtenir en vendant ses herbes venaient s'ajouter quelques maigres secours de personnes qui l'avaient pris en pitié.

Hélas ! cette vieille figure populaire vient de disparaître. En effet, Jean Vreven, c'est le nom de notre marchand de cresson, est décédé à l'âge de 85 ans, à l'hôpital « La Fraternité », où il avait été transporté il y a environ quinze jours. La maladie et le grand âge eurent raison de ce bon vieux, qui était doué d'une « santé de fer » pour avoir résisté, pendant plus de cinquante ans, à toutes les intempéries, en confectionnant journellement ses précieuses bottes avec le cresson qu'il cueillait, de-ci, de-là, dans les ruisseaux de la région roubaisienne.

LA CIRCULATION AVENUE GUSTAVE-DELORY

En raison du dégel et pour maintenir la chaussée empierrée en bon état de conservation, la circulation de tous véhicules est interdite avenue Gustave-Delory (partie comprise entre la rue de Barbieux et la rue Paul-Lafargue). Seule, sera tolérée la circulation des voitures légères appartenant aux riverains.

La circulation sera déviée, pendant toute la période du dégel, par les rues de Barbieux, Anatole-France et Paul-Lafargue.

Sociétés et Comités

AMICALE DES ARTS. — La réunion du Comité Directeur, prévue pour samedi 6, n'aura pas lieu et sera reportée au 13 pour la formation du Bureau.

UNION DES MUTILES ET REFORMES. — Par suite de la réunion de la Fédération des Mutilés du Nord, à Lille, la permanence sera fermée aujourd'hui samedi.

FANFARE DE TROMPETTES « LES ENFANTS DU NORD ». — Ce soir, répétition générale obligatoire à 20 h., en vue du prochain concert.

CŒCILIA ROUBAISIENNE. — Aujourd'hui samedi à 20 h., au siège, répétition générale.

CERCLE DRAMATIQUE JEAN MACE. — Demain dimanche, répétition à 10 heures, à l'école du Bd de Mulhouse.

COURS ARTISTIQUES. — Ce soir samedi, à 20 h., répétition des 1er et 2e actes.

CERCLE SYMPHONIQUE JEAN MACE. — Dimanche 7 janvier à 10 h. 30, répétition au nouveau local, Bd de Mulhouse.

AMICALE JEAN MACE. — Réunion de la Commission à 9 h. 30, Bd de Mulhouse.

CERCLE DRAMATIQUE JEAN MACE. — Répétition à 10 h. pour le concert prochain.

AMICALE ARCHIMEDE. — Demain dimanche, cercle de 9 h. 30 à midi : jeux de manille, dames, jacquet, etc... Commissaires de service : MM. Peeters et Collier. Tous les amicalistes y sont cordialement invités. — Bibliothèque de 9 h. 30 à 10 h. 30.

ÉCOLE DE PERFECTIONNEMENT DES SOUS-OFFICIERS DE RESERVE. — **Séance cinématographique** : La séance prévue pour le 20 janvier est remise à une date ultérieure.

— **Visite de M. le Général Pétin** : Les S.O.R. sont priés de tenir libre leur soirée du samedi 13 janvier afin d'être tous présents pour la visite de M. le Général Pétin, commandant la 1re région, aux Ecoles de Perfectionnement de Roubaix.

— **Infanterie** : Aujourd'hui samedi, à Bellevue à 18 h. 30, séance spéciale pour les candidats au brevet de Chef de section.

— **Artillerie** : L'Ecole d'Artillerie va ouvrir, elle aussi, un cours spécial préparatoire au brevet de Chef de section. Les séances auront lieu à Bellevue chaque jeudi soir. La 1re réunion est fixée au jeudi 11 janvier.

UNION DES MUTILES ET REFORMES. — Le Conseil d'Administration prie ses membres disponibles de bien vouloir assister aux funérailles de M. Jean-Bte Thérin, décédé, suite de maladie contractée aux armées, qui auront lieu lundi 8 janvier à 8 h. 30 en l'Eglise Saint-Sépulcre. Rassemblement à la maison mortuaire, 184, rue de l'Epeule, à 8 heures 15.

UNION DES MAITRES ARTISANS DE ROUBAIX-TOURCOING et ENVIRONS, siège Café Pandore, 28, rue Pauvrée. — **Permanences pour Roubaix** : Tous les mercredis de 19 à 20 h. au siège. — 268, Bd de Strasbourg, tous les mardis, jeudis et samedis de 19 à 20 h.

— **Tourcoing** : 104, rue de Menin, le samedi de 17 à 19 heures.

— **Renaix** : 231, rue de Lille, le dimanche de 10 h. à midi.

— **Lœre** : Café Detrémerie, tous les vendredis de 19 à 20 heures.

— **Lys** : Café Détrier, angle des rues Lecomte Bellon et Chemin Neuf, le dimanche de 10 h. à midi.

Démarches et renseignements gratuits ; paiement des cotisations au siège, le mercredi de 19 à 20 heures.

PRÉVOYANTS DE L'AVENIR, 197e Section. — Dimanche 7 janvier, de 10 h. à midi, au Café Pandore, recette, Caisse de contre assurance ; des bulletins de vote sont mis à la disposition des sociétaires pour l'assemblée générale.

CHORAL NADAUD. — Société Nationale. — Ce soir samedi à 20 h., au siège, répétition générale et réunion pour tous.

Exigez les DÉJEUNERS ROGERON Goûtez-les et... comparez

SOCIÉTÉS SPORTIVES

FOOTBALL-ASSOCIATION

RACING CLUB DE ROUBAIX. — Eq. 1A contre Bruay, à 14 h. à Arres ; r.-v. suivant convocation.

Equipe Pros B contre Iris 1A à 10 h. en Parc Jean Dubrulle ; r.-v. à 9 h. 30 au vest.

Eq. 1B contre Berlaimont 1A à 14 heures à Berlaimont ; r.-v. à 7 h. 15, Gare de Roubaix.

Equipe II contre E.A.C. II à 10 h. Bd de Cambrai ; r.-v. à 9 h. 30.

Eq. Revenant's contre S.C.T. Véléran's à 10 h. à Tourcoing ; r.-v. à 9 h. Grand Place.

Eq. 2B contre S.C.T. Pingouins à 8 h. 30 au Bd de Lyon ; r.-v. à 8 h. au vestiaire.

Pour tous les autres équipiers, r.-v. à 8 h. 30 au Bd de Lyon.

ROUBAIX ATHLETIC CLUB. — Equipe Professionnelle contre U.S. Hayange de Strasbourg ; r.-v. aujourd'hui samedi à 13 h., Place de la Gare, à Roubaix.

Equipe 1A contre A.C. 5 Voies à 10 h., rue du Cdt Bossut ; vestiaire à 9 h. 30.

Equipe II contre R.C. Roubaix (Championnat) à 10 h. Bd de Lyon ; vestiaire à 9 h. 30.

Juniors A contre O. Lillois, à Lille ; r.-v. à 8 h. 30 Place de la Liberté, départ Mongy.

Minimes A contre R.C. Roubaix ; r.-v. à 8 h. 30 au vestiaire du Bd de Lyon.

Minimes B contre O. Lillois, à Lille ; r.-v. à 8 h. 30 Place de la Liberté, départ Mongy.

JEUNESSE OUVRIERE ROUBAISIENNE — Eq. 1 contre S.T. Croix A 10 h. à Croix ; r.-v. à 9 h. Grand Place arrêt Car F pour : Soudan, Hennebicq, Watteau, Mesquelier, Pétrieux, Callewaert, Vandenberghe, Baetens, Simoens, Vermeirsch, Vallaeys, Grimbert.

Eq. II contre Hem à 8 h. 30 au Parc municipal des Sports ; r.-v. à 8 h. au siège.

UNION SPORTIVE ROUBAISIENNE. — Eq. 1A contre J.A.A. à 14 h. 15 à Armentières ; r.-v. en Gare de Roubaix à 12 h. 40.

Eq. 1B contre J.A.A. à 10 h. au Parc municipal ; vestiaires à 9 h. 30.

Eq. II contre J.A.A. à 10 h. à Armentières, r.-v. au siège à 7 h. 45.

Eq. III contre F.C. Hem à 8 h. 30 au Parc municipal ; vestiaires à 8 h.

Eq. Celtic contre A.C. Crétinier à 8 h. 30 au Crétinier ; r.-v. au siège à 7 h. 45.

Ce samedi à 18 h. précises, au siège, r.-v. des membres de la Commission pour présentation des vœux aux Présidents.

— **Section Minimes** : Eq. A contre éq. B à 9 h. 45 au Parc municipal ; vestiaire à 8 h. 15.

Eq. Sous-Minimes : repos.

AVENIR SPORTIF DU NOUVEAU ROUBAIX. — Après une quinzaine de repos, les matches de championnat reprendront le 7 janvier ; pour la 1re rencontre Retour « l'équipe 1A recevra l'équipe correspondante de l'A.S. Bois-Blancs de Lille, championne du Nord du groupe « A » 1931-32-33 et leader cette saison. Le coup d'envoi sera donné à 14 h. au Centre Sportif municipal.

AUJOURD'HUI

AGRANDISSEMENTS

des Magasins BOKA

rue Grande-Chaussée, LILLE

Premier jour de la

VENTE de BLANC

Demandez aux Caisses notre catalogue.

Distribution de Ballons aux Enfants.

BASKET-BALL

EXCELSIOR ATHLETIC CLUB. — Eq. 1A contre Foyer Alsacien à Mulhouse (Championnat de France) ; r.-v. aujourd'hui samedi à 13 h., Café Delys, place de la Gare.

CLUB ATHLETIQUE ROUBAISIEN TURBOT. — Dimanche 7 janvier :

Eq. I contre E.C. Lillois à 10 h. route d'Arras à Thumesnil ; r.-v. chez Delobelle, rue de l'Alma à 8 h. 15 pour l'éq. convoquée ; train de 8 h. 43, Gare de Roubaix.

Eq. II : repos.

SECTION FEMININE DE LA F. A. L. — Les entraînement reprendront dimanche prochain à 9 h. précises au terrain de la Fédération, 42, rue d'Alsace. Présence obligatoire des éq. 1A et 1B. Entraînement spécial des Cadettes.

AMICALE DU MOULIN. — Entraînement à 9 h. 30 Place du Travail, à l'issue de l'entraînement, réunion au vestiaire.

AMICALE M. BERTHELOT (A.B.H.R.) — Demain dimanche à 9 h. 30, terrain F.A.L.B. A.B.H. contre U.S.T. ; r.-v. au vestiaire à 9 h. ; se conformer aux convocations.

Eq. 1A contre U.S.T. 1B à Tourcoing à match joué à 13 h. 30 en lever de rideau du Championnat de France ; r.-v. chez Piat, rue de Tourcoing, 113, à 12 h. 30.

AMICALE DES ARTS DE ROUBAIX. — Ce samedi à 14 h. 30, entraînement au terrain du Trocadéro.

Dimanche au Plouy à 10 h. 30, éq. 1A (Tasbon, Verfaillie, Huyghe, Vrenix, Dhertecourt) contre 1A de l'A. Plouys Wattrelos.

Eq. 1B (Arens G. et J., Vandermeiren, Verpoest et Dewyndt) contre